

# VOUS ACCOMPAGNEZ OU RECEVEZ DES PATIENTS SANS MEDECIN TRAITANT ?



CPTS DES VOSGES  
CENTRALES  
COMMUNAUTÉ  
PROFESSIONNELLE  
TERRITORIALE DE SANTÉ  
[www.cpts-des-vosges-centrales.org](http://www.cpts-des-vosges-centrales.org)

Vous êtes un professionnel de santé, un établissement sanitaire ou médico-social, une association ?



La CPTS des Vosges Centrales

## s'engage pour les patients sans médecin traitant

Aidez-nous à les identifier.



Pour les patients du territoire de la CPTS âgés de **+ 70 ans** ou en **ALD** ou atteints d'un handicap nécessitant des **visites à domicile**.

- 1 Transmettez un signalement à la CPTS.
- 2 Un infirmier en pratique avancée (IPA) effectue un bilan à domicile ou dans votre structure.
- 3 L'IPA recherche un médecin pour le patient.

 <https://www.cpts-des-vosges-centrales.org/acces-medecin-traitant>

 [cptsdesvosgescentrales@gmail.com](mailto:cptsdesvosgescentrales@gmail.com)



Envoyer un signalement